



Lettre d'information aux élus communautaires et aux élus municipaux des Balcons du Dauphiné

Retour sur le conseil du 24 septembre 2019

Les délibérations

FINANCES

► Exonérations de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2020

Dans l'attente de l'uniformisation des pratiques en 2020 en matière d'exonération de TEOM pour certaines activités tertiaires, commerciales ou artisanales, le Conseil communautaire a reconduit les modes opératoires des anciennes communautés de communes pour 2020.

RESSOURCES HUMAINES

► Modification du tableau des emplois

Les élus communautaires ont approuvé le nouveau tableau des emplois (en pièce jointe) intégrant notamment la suppression et création de postes pour la direction générale et les services à la population.

► Règlement du Compte Epargne temps

Deux agents de la collectivité n'ont pas pu solder les jours inscrits à leur compte épargne temps respectif, dans les délais impartis par leur mutation, sans risquer de porter atteinte au bon fonctionnement du service. Dans ce cadre, les élus communautaires ont approuvé le dédommagement des collectivités d'accueil de ces agents.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

► Ouverture dominicale des commerces : avis sur les projets d'arrêtés municipaux relatifs aux dérogations accordées par les maires pour l'année 2020

Le Conseil communautaire a donné son accord pour laisser à la discrétion des maires pour l'année 2020, le choix du nombre et des dates d'ouverture dominicale des commerces de détail dans une limite comprise entre 6 et 12 dimanches par an.

► Annule et remplace la délibération du 20 novembre 2018. Signature d'une convention de mise en œuvre des aides économiques avec la Région Auvergne Rhône-Alpes

Le Conseil communautaire a approuvé la signature de la convention avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la mise en œuvre d'aides économiques remplaçant celle adoptée en novembre 2018. Pour rappel, cette convention va permettre à la communauté de communes d'intervenir auprès des entreprises sur : les aides à l'immobilier d'entreprise, les aides économiques en faveur de la création ou extension d'activités économiques et en faveur des entreprises en difficulté et les aides économiques en faveur d'organismes qui participent à la création ou à la reprise d'entreprise.

► Cession d'une parcelle de terrain à Monsieur Morales – Pôle Galilée à Morestel

Une parcelle de 3 354 m² sera cédée au prix de 60 372 € TTC à Monsieur Morales, gérant de la société Auto Scratch et président de ASA Dépannage, spécialisée dans une activité de fourrière/dépannage/assistance.

AMÉNAGEMENT

► Avis du conseil de communauté sur la demande d'autorisation d'exploitation d'une unité de méthanisation sur les communes de Satolas-et-Bonce et de St-Quentin-Fallavier par la CAPI

Le Conseil communautaire a émis un avis favorable concernant l'exploitation d'une unité de méthanisation, projet de la CAPI qui serait réalisé sur le foncier disponible appartenant à la STEP de Traffeyère sur les communes de Satolas-et-Bonce et St Quentin Fallavier.

CULTURE

► Remboursement des spectateurs suite à l'annulation d'un spectacle du Solstice

Dans le cadre de l'annulation du spectacle le CV de Dieu lors du festival le Solstice de Brangues suite à une alerte météo émise par le Préfet de l'Isère, les élus communautaires approuvent le remboursement des spectateurs.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

► Conventions à conclure avec les communes pour l'organisation de la natation scolaire, avec les associations et professionnels de santé pour la mise à disposition de la piscine.

Des conventions seront établies entre la communauté de communes et les associations, et entre la communauté de communes et les professionnels de santé pour la mise à disposition de la piscine. Une convention sera également signée entre la communauté de communes et les communes pour préciser le financement à la charge de la commune, soit les séances de natation, et celui à la charge de la communauté de communes, soit l'organisation et le financement des transports.

PETITE ENFANCE / ENFANCE

► Convention à conclure avec le médecin référent pour les Titous

Il est obligatoire d'avoir un médecin référent pour les établissements d'accueil d'enfants de moins de 6 ans et d'une capacité supérieure à 10 places. La convention avec le Docteur Chapuis pour la structure «Les Titous», applicable à compter du 1^{er} septembre 2019 a été approuvée.



► Convention enfance à conclure avec Morestel commune de + de 4400 habitants

Une convention de prestations de services sera établie avec la commune de Morestel concernant son accueil de loisirs susceptible d'accueillir des enfants domiciliés sur le reste du territoire de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

HABITAT / LOGEMENT

► Cotisation Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) 2019

L'ADIL a pour vocation d'offrir aux habitants de l'Isère un conseil juridique, financier et fiscal sur le logement et l'urbanisme. La communauté de communes de l'Isle Crémieu adhère à l'ADIL depuis 2010. Cette adhésion élargie à l'ensemble du territoire des Balcons du Dauphiné a poursuivi ses effets en 2019 avec des permanences mensuelles dans les locaux communautaires de Morestel et de Villemoirieu moyennant une contribution de 6 903 €.

► Arrêt II Programme Local d'Habitat (PLH)

Après avis des communes, le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) des Balcons du Dauphiné 2019-2024 tel que présenté en juin dernier, a été approuvé par les élus communautaires.

► Gens du voyage – remboursement des frais à la commune de Frontonas

Le remboursement de la communauté de communes à la commune de Frontonas pour 2019 est d'un montant de 1 088 € au titre de l'aide en matière de frais de scolarisation et de 25 000 € au titre de la prise en compte des dépenses inhérentes à la présence de l'aire sur la commune.

EAU ET ASSAINISSEMENT

► Saisine de la commission consultative des Services Publics Locaux pour avis – Gestion des services d'eau et d'assainissement

La commission consultative des services publics locaux va être saisie afin d'émettre un avis sur la création des régies sans personnalité morale et avec autonomie financière pour la gestion des services d'eau et d'assainissement.

Informations

► Développement économique : suppression du poste ACABRED et évolution du service

Suite au désengagement de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère concernant le poste d'animateur ACABRED, la communauté de communes a décidé de recourir à un apprenti pour continuer le déploiement des actions entreprises pour le commerce de proximité.

VOTRE AGENDA



Conseil communautaire

mardi 22 octobre à 18h

Maison du Haut-Rhône Dauphinois – Crémieu

Commission sociale intercommunale secteur est

membres de la commission du secteur

lundi 28 octobre à 14h30

site communautaire de Morestel

Commission Environnement

jeudi 31 octobre à 18h

site communautaire de Saint-Chef

Assemblée Générale de l'ACABRED

lundi 4 novembre à 19h

lieu à définir

Commission sociale intercommunale secteur ouest

membres de la commission du secteur

jeudi 7 novembre à 9h30

site communautaire de Saint-Chef

Ateliers PCAET

à Saint-Chef dans les locaux de la communauté de communes

S'adapter au changement climatique et préserver/améliorer nos puits de carbone

le 14 octobre de 17h à 19h

Energies renouvelables : quel développement sur les Balcons du Dauphiné ?

le 17 octobre de 17h à 19h

Le secteur économique et la gestion des déchets : réduire l'empreinte environnementale

le 21 octobre de 17h à 19h

ÇA BOUGE AUX BALCONS... du côté des services administratifs



Arrivées

- Elodie Cottrez, Gestionnaire comptable, le 9 septembre.
- Anne Arronis, Gestionnaire Ressources Humaines, le 23 septembre
- Noémie Augier, Apprentie pour le Conseil de Développement, le 23 septembre
- Youssef Basli, Apprenti développement économique le 23 septembre
- Mathilde Meyer, Apprentie Assistante Marketing Digital pour le service communication, le 25 septembre

Mouvement

Le 1^{er} octobre : Mélanie Vacher anciennement directrice de Gavroche devient Coordinatrice petite enfance